

ODD 4 Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

MÉTADONNÉES

Cible 1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, des moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)

Définition

Dépenses totales des administrations publiques (locales, régionales et centrales) consacrées à l'éducation (courantes, en capital et transferts), exprimées en pourcentage des dépenses totales des administrations publiques dans tous les secteurs (y compris la santé, l'éducation, les services sociaux, etc.). Il comprend les dépenses financées par des transferts de sources internationales vers le gouvernement.

But

L'indicateur est utilisé pour évaluer l'importance accordée par un gouvernement à l'éducation par rapport à ses investissements dans d'autres secteurs. L'indicateur montre dans quelle mesure l'éducation constitue une priorité pour un gouvernement donné, au fil du temps ou par rapport à d'autres pays.

Méthode de calcul

Les dépenses publiques totales consacrées à l'éducation, tous niveaux confondus, sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques totales (tous secteurs confondus).

$$PXE_t = \frac{TXE_t}{TPX_t}$$

Où

PXE_t = dépenses publiques en matière d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales au cours de l'exercice t

TXE_t = dépenses totales des administrations publiques consacrées à l'éducation au cours de l'exercice t

TPX_t = dépenses publiques totales au cours de l'exercice t

Interprétation

Une proportion élevée des dépenses publiques consacrées à l'éducation démontre que le gouvernement accorde une grande priorité à l'éducation par rapport à d'autres investissements publics. Lors de l'interprétation de cet indicateur, il convient de garder à l'esprit que certains gouvernements ont plus (ou moins) de ressources financières et donc des budgets globaux plus importants (ou moins importants), et que les pays dont la population est plus jeune peuvent dépenser davantage pour l'éducation par rapport à d'autres secteurs tels que la santé ou la sécurité sociale, et vice-versa. Le *Cadre d'action Éducation 2030* a approuvé une référence pour cet indicateur, qui encourage les pays à allouer au moins 15 à 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation.

Type de source de données

Données administratives.

Désagrégation

Peut-être, par niveau d'éducation.

Les sources de données

Les données sur les dépenses d'éducation sont fournies par les gouvernements des pays qui répondent à l'enquête annuelle de l'ISU sur l'éducation formelle ou à la collecte de données de l'UNESCO-OCDE-Eurostat (UOE). Les données utilisées pour remplir le questionnaire sur les dépenses d'éducation peuvent provenir des rapports financiers annuels du ministère des finances et/ou du ministère de l'éducation, et/ou des rapports sur les comptes nationaux de l'Office national des statistiques. Les données sur les dépenses totales des administrations publiques (tous secteurs confondus) proviennent de la base de données des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international et sont mises à jour une fois par an.

Assurance qualité

L'indicateur doit être produit sur la base de données cohérentes et réelles sur les dépenses publiques totales en matière d'éducation et les dépenses publiques totales dans tous les secteurs combinés. Les critères d'évaluation de la qualité comprennent : les sources de données doivent inclure une documentation appropriée ; les valeurs des données doivent être représentatives au niveau de la population nationale et, dans le cas contraire, doivent être notées en bas de page ; les données sont

plausibles et basées sur les tendances et la cohérence avec les valeurs précédemment publiées/rapportées pour l'indicateur.

Limites

Dans certains cas, les données sur les dépenses publiques totales consacrées à l'éducation se réfèrent uniquement au ministère de l'Éducation, à l'exclusion d'autres ministères qui peuvent également consacrer une partie de leur budget à des activités éducatives, ainsi qu'aux gouvernements locaux qui reçoivent des subventions globales et ne déclarent pas le montant qu'ils consacrent à l'éducation. Bien que le FMI ait pour objectif de publier des données sur les dépenses totales des administrations publiques selon des définitions communes basées sur le Manuel de statistiques de finances publiques, dans la pratique, ce concept (et ce qu'il inclut) peut différer d'un pays à l'autre.